

2015  
R  
A  
P  
P  
O  
R  
T  
d'  
a  
c  
t  
i  
v  
i  
t  
é  
s  
2  
0  
1  
5

# RAPPORT d'activités

# 2015

Communauté de Communes du  
Haut Pays Bigouden  
&  
Centre Intercommunal d'action sociale



# EDITO

Ce document, dit rapport d'activités, récapitule par principales compétences et de façon succincte, les projets réalisés par la Haut Pays Bigouden en 2015.

L'actualité fut intense en 2015. D'abord, par le vote de la loi NOTRe, relative aux compétences et à la taille des communautés : le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale élaboré en 2015 et validé en mars 2016 a conforté notre communauté avec ses 10 communes et 18 000 habitants.

2015 fut aussi une année de travail pour élaborer notre premier schéma de mutualisation afin de réfléchir sur une plus grande cohérence d'action entre la communauté et ses 10 communes, dans un contexte de baisse continue des dotations de l'Etat, sensible pour la communauté car de l'ordre de moins de 100 000 € par an (sur un total d'1,3 million d'€).

Ces interrogations ne nous ont pas empêchées de poursuivre la mise au point de nombreux projets nouveaux, notamment l'assainissement de Plovan, la salle multifonctions de Plogastel Saint Germain, la restructuration de la résidence Parc An Id à Pouldreuzic, l'extension de la zone d'activités de Kerlavar à Plonéour-Lanvern, le projet de commerce de proximité à Gourlizon, le soutien financier à la maison de l'enfance de Landudec, la préparation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et l'engagement du déploiement du Très Haut Débit par la fibre optique à l'abonné sur le territoire.

Pour réaliser cela, la communauté a besoin de collaborateurs et de locaux car les services continuent à croître comme avec la création en mai 2015 d'un service d'instruction des permis de construire.

Aussi, en septembre 2015, s'est engagé un vaste chantier d'1,6 million d'€ pour agrandir les locaux du siège communautaire ouvert en 2002, mais devenant exigus une décennie plus tard, montrant ainsi le développement de la coopération intercommunale sur le territoire.

Pour conjuguer proximité et efficacité, le Haut Pays Bigouden investit sur le territoire au service de ses habitants.



**Michel CANEVET**  
Sénateur-Maire de Plonéour-Lanvern  
Président de la Communauté de Communes  
du Haut Pays Bigouden

# SOMMAIRE

**P.2**

Le Territoire

**P.3**

La Gouvernance

**P.6**

Les Finances

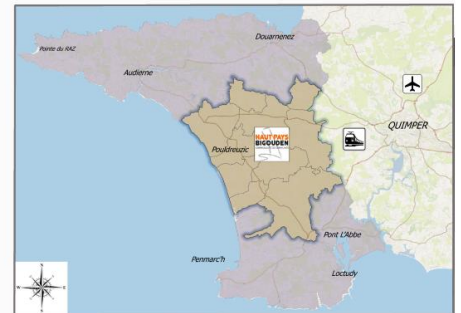
**P.8**

Les Ressources

**P.10**

Les Compétences

# Au cœur de l'Ouest Cornouaille



**10** Communes

**14** compétences

**17 793** habitants (2016)

**+ 1142** habitants entre 2007 et 2016

## LES COMMISSIONS THEMATIQUES

**Composition :** Elus municipaux et communautaires

**Rôle :** débat et proposition de projet

**12** commissions thématiques (dont 2 groupes de travail)

**37** commissions en 2015

### Processus



## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Composition :** 10 Vice-présidents communautaires + la maire de Plogastel Saint Germain

**Rôle :** Détermine les orientations politiques

**12** membres

**12** Bureaux en 2015

### de décision



## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Composition :** Conseillers communautaires

**Rôle :** Vote les projets

**34** membres

**7** Conseils en 2015 qui ont eu lieu à Pouldreuzic, à Gourlizon, à Guiler-sur-Goyen, à Plogastel Saint Germain, à Plonéour-Lanvern, à Pouldreuzic et à Peumerit

## LES ELUS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Michel CANEVET**

Président

Sénateur-Maire de Plonéour-  
Lanvern

**Michel BUREL**1<sup>er</sup> Vice-président

Eau potable et SAGE  
Maire de Plovan

**Noël COZIC**

Vice-président

Finances, mutualisation et  
équipements communautaires  
Maire de Landudec

**Albert LE BERRE**

Vice-président

Affaires Sociales et CIAS  
Adjoint au maire de Plogastel  
Saint Germain

**Emmanuelle RASSENEUR**

Vice-présidente

Prospective et Communication  
Maire de Gourlizon  
Conseillère Régionale de Bretagne

**Thierry LE GALL**

Vice-président

Assainissement  
Adjoint au maire de Plonéour-  
Lanvern

**Pierre LE BERRE**

Vice-président

Habitat, Littoral et Services à la  
population  
Maire de Tréogat

**Christian JOLIVET**

Vice-président

Développement Economique et  
Tourisme  
Maire de Guiler sur Goyen

**Jean-Louis CARADEC**

Vice-président

Jeunesse et Culture  
Maire de Peumerit

**Philippe RONARC'H**

Vice-président

Voirie et Réseaux  
Numériques  
Maire de Pouldreuzic

**Pierre PLOUZENNEC**

Vice-président

Déchets et Cadre de Vie  
Maire de Plozévet

**Jocelyne PLOUHINEC**Membre du bureau  
communautaire

Maire de Plogastel Saint  
Germain  
Conseillère Départementale  
du Finistère



## LES ELUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



### LES COMPÉTENCES

#### Obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire

#### Optionnelles

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements collectifs à vocation communautaire
- Action Sociale
- Jeunesse et Culture
- Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés
- Politique de l'habitat et du logement
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du cadre de vie
- Participation à la vie de la Communauté et des habitants

#### Facultatives

- Communications Electroniques
- Assainissement Collectif et Non Collectif
- Eau Potable

### REPARTITION DES SIEGES

- Gourlizon : 2
- Guiler-sur-Goyen : 2
- Landudec : 3
- Peumerit : 2
- Plogastel Saint Germain : 3
- Plonéour-Lanvern : 10
- Plovan : 2
- Plozévet : 5
- Pouldreuzic : 3
- Tréogat : 2

### Services communs entre la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden et le CIAS

- Direction Générale des Services
- Ressources Humaines
- Commande publique
- Comptabilité et facturation
- Bâtiment et patrimoine
- Finances



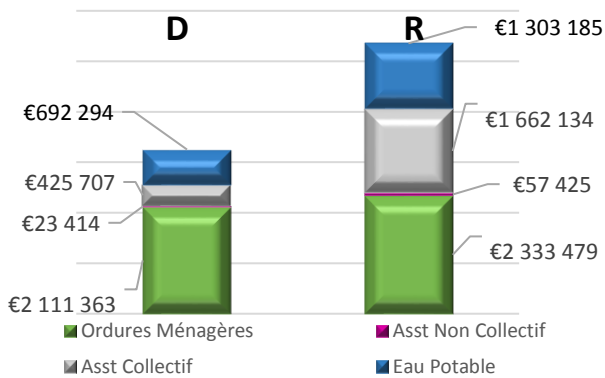
## BUDGETS FINANCES PAR LES REDEVANCES DES USAGERS

- Assainissement
- Eau Portable
- Déchets

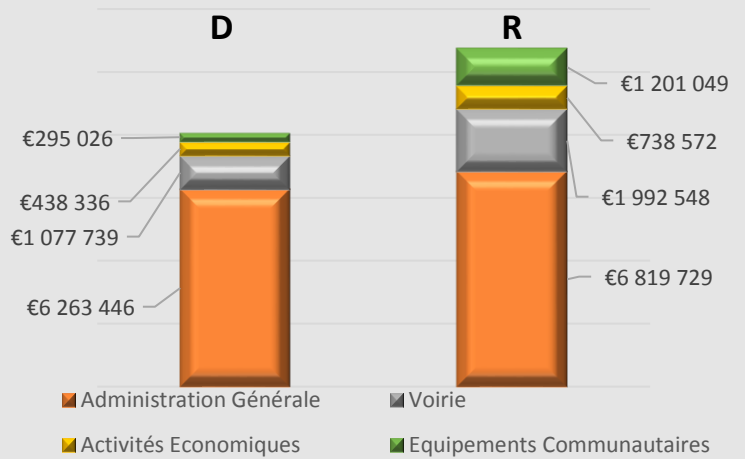
## BUDGETS FINANCES PAR L'IMPOT, LES DOTATIONS DE L'ETAT ET SUBVENTIONS, L'AUTOFINANCEMENT

- Administration Générale
- Equipements Communautaires
- Voirie
- Activités Economiques

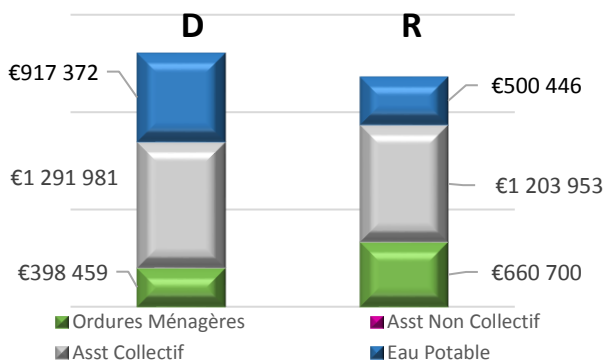
### DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT



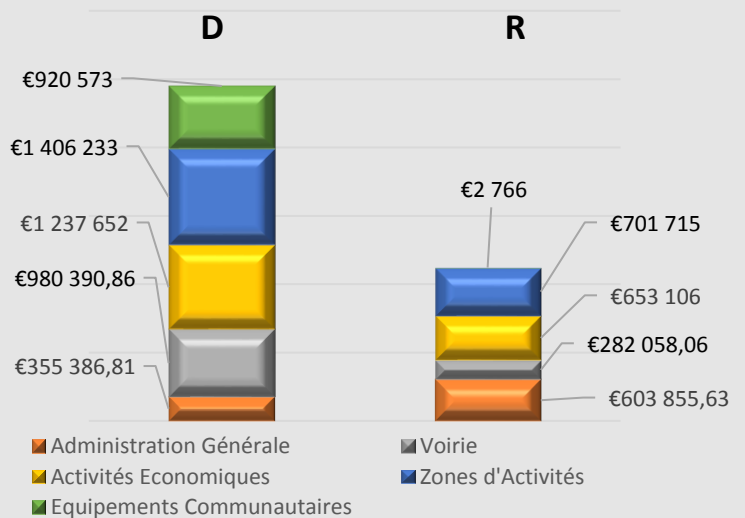
### DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT



### DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT



**11,33** millions d'€ de budget de fonctionnement

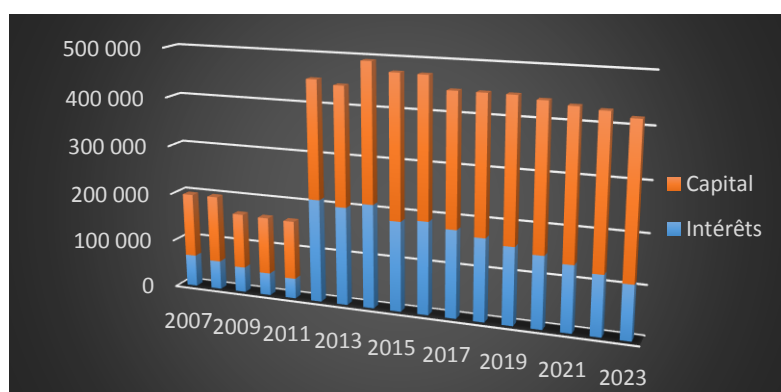
**7,51** millions d'€ de budget d'investissement



## LA FISCALITE 2015

	Taux	Montants perçus
Taxe d'habitation	11,64 %	2 587 805 €
Taxe foncière sur le bâti	1,44 %	231 912 €
Taxe Foncière sur le Non Bâti	5,66 %	45 297 €
CFE	21,70 %	662 284 €
CVAE (taux national)	1,5%	244 786 €
TASCOM	Locaux commerciaux de + de 400m <sup>2</sup>	132 217 €

## L'EVOLUTION DE LA DETTE



## LA COMPTABILITÉ

(\*) Le nombre de factures sur le CIAS a fortement diminué du fait de la mise en place de nouveaux protocoles d'échanges dématérialisés avec le Centre des Finances Publiques qui réclament l'établissement de titres de recettes en remplacement

	2014	2015
<b>Nombre de budgets</b>		<b>19</b> (Dont 5 budgets CIAS)
<b>Nombre de mandats</b>	<b>5981</b> (Dont 52 % pour le CIAS)	<b>6213</b> (Dont 50 % pour le CIAS)
<b>Nombres de titres</b>	<b>2230</b> (Dont 68 % pour le CIAS)	<b>3075</b> (Dont 71 % pour le CIAS)
<b>Nombre de facture à l'utilisateur</b>	<b>585</b> (Dont 63 % pour le CIAS)	<b>604</b> (*Dont 32 % pour le CIAS)

## LA COMMANDE PUBLIQUE

	Nombre de marchés (*)	Montant
Eau potable	5	431 000 €
Assainissement	1	36 073 €
Voirie	2	151 853 €
Dechets	4	354 757 €
Administration Générale	4	262 500 €
Economie et Tourisme	4	508 742 €
Bâtiments	2	1 595 658,08 €
CIAS	2	627 878 €
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>3 968 461€</b>

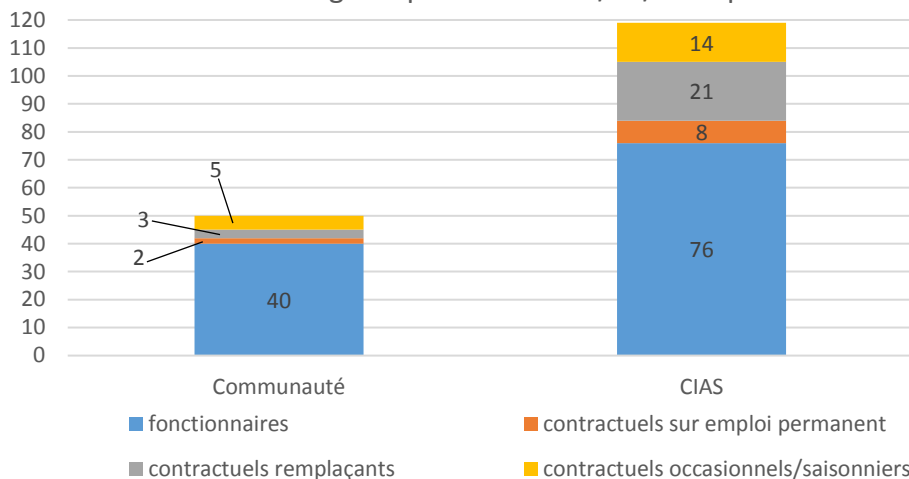
(\*) Marchés conclus en procédures formalisées ou adaptée – hormis les nombreuses consultations ne donnant pas lieu à l'établissement d'un Dossier de Consultation des Entreprises

Près de **4** millions d'€ de commande publique

**19** budgets gérés

## EFFECTIF

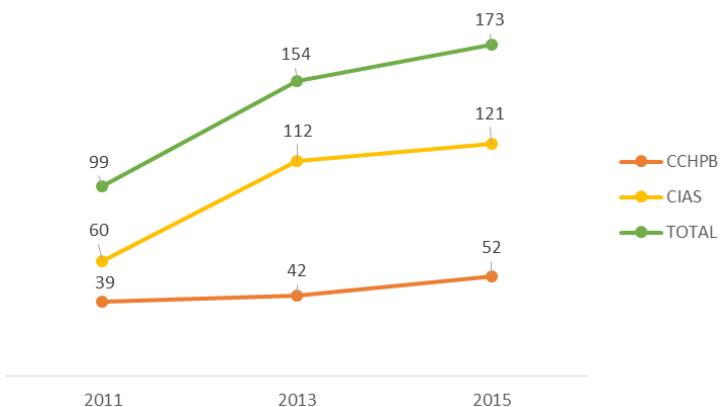
Nombre d'agents présents au 31/12/2015 par statut



**173** agents  
au 31/12/15

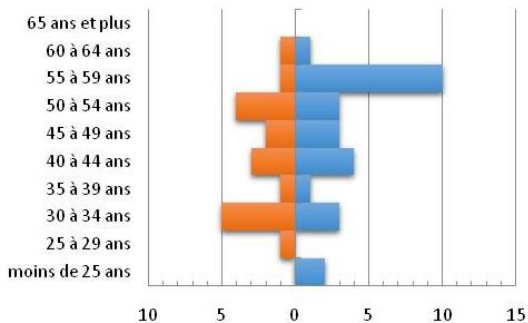
## Evolution des effectifs

(présents au 31/12 de chaque année)

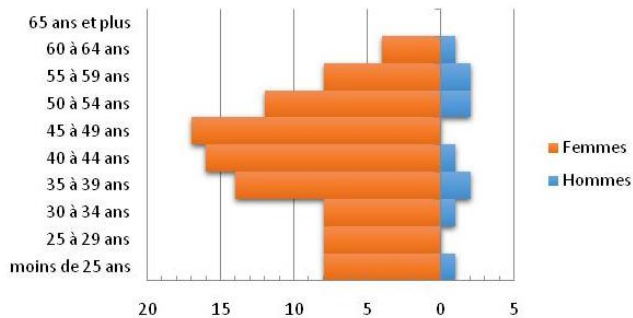


## PYRAMIDE DES AGES

Pyramide des âges - Communauté



Pyramide des âges - CIAS

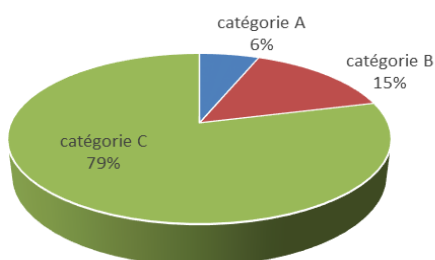


En 2015, on recense **89** agents à la CCHPB et **167** agents au CIAS

## CATEGORIES HIERARCHIQUES

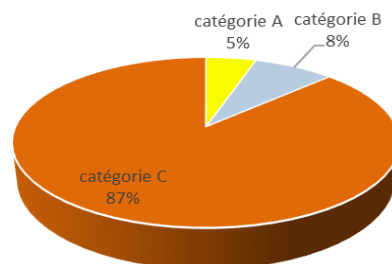
### CCHPB

Répartition des fonctionnaires par catégorie hiérarchique



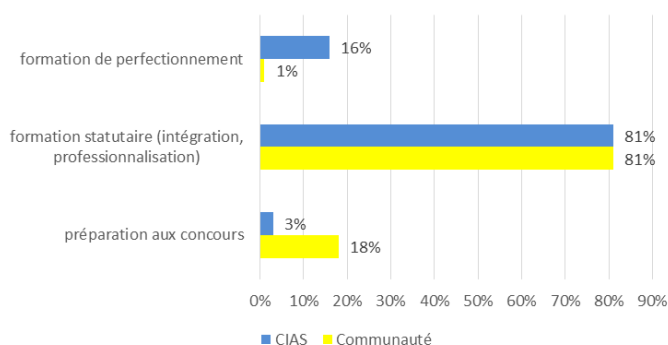
### CIAS

Répartition des fonctionnaires par catégorie hiérarchique



## FORMATIONS DES AGENTS

Répartition par type de formation



**470** jours de formation

## ADMINISTRATIF

	2015
<b>Nombres d'actes administratifs</b>	<b>720</b>
CCHPB	203
CIAS	517
<b>Nombre de bulletins de paie</b>	<b>2320</b>
CCHPB	794
CIAS	1526

Augmentation du personnel en 2 ans : CCHPB + 24 % - CIAS + 8 %

La Loi NOTRe portant sur la redistribution des compétences entre les collectivités, rend la prise de la compétence Eau Potable obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020 par les communautés de communes. Avec le transfert de cette compétence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la collectivité répond donc déjà aux exigences de la Loi NOTRe.

### LE SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE

Après 2 années de compétence eau potable au niveau communautaire, la communauté de communes s'est dotée d'un outil de programmation lui permettant de tracer résolument son chemin.

Au cours de l'année 2015, la communauté de communes a réalisé un état des lieux de l'ensemble de son patrimoine et étudié le nouveau réseau constitué afin d'évaluer les travaux à réaliser dans les années à venir et de les prioriser.

#### Les objectifs de l'étude sont :

- Disposer d'un programme de travaux détaillé sur les ouvrages, ressource, production et stockage, à échelonner dans le temps.
- Disposer d'un outil de modélisation réactualisé, qui aide à tester les limites des infrastructures actuelles, face à l'évolution des besoins et dimensionner les aménagements. Ceci fait suite au nouveau découpage qui a modifié les contours du réseau.
- De travailler sur la modélisation qui permet de définir la qualité, le chlore résiduel et le temps de séjour dans les réseaux.
- De disposer d'un outil permettant la gestion et le pilotage du plan de renouvellement des réseaux.
- D'améliorer la sectorisation et les rendements de réseau.
- De réaliser un bilan des besoins en ressources à l'échelle du nouveau réseau, optimiser l'utilisation de la ressource sur le nouveau territoire, tester les limites des interconnexions et prendre en considération les conclusions du schéma départemental dans la réflexion sur la considération de l'alimentation.

Ce schéma directeur d'eau potable nous propose un programme reprenant l'ensemble des travaux par priorité et calcule leur impact sur le prix de l'eau. C'est notre feuille de route pour les 10 prochaines années.

### LE RESERVOIR DE KERLAERON

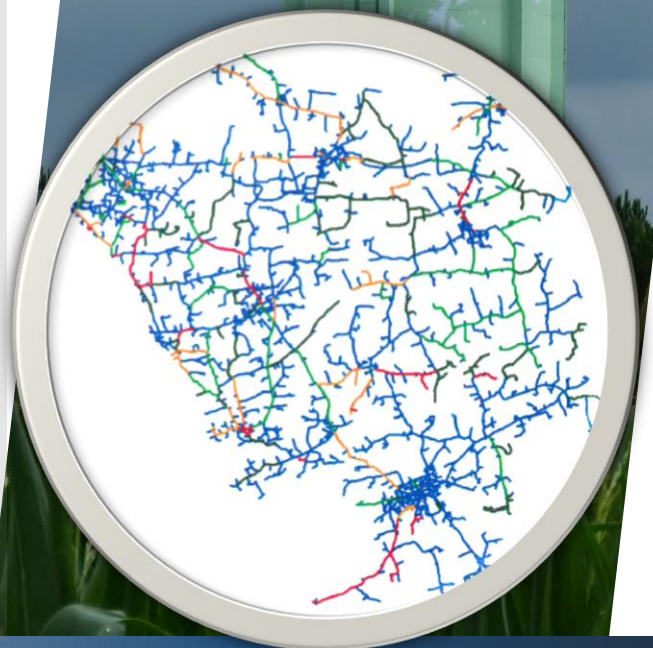
La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a réhabilité le château de Kerlaeron, sur la Commune de Plozévet. Celui-ci assure la distribution de l'eau potable sur les Communes de Plovan, Pouldreuzic, Plozévet et Tréogat. Cette intervention a été nécessaire en raison de fuites sur le stockage.

Ce réservoir datant de 1964 et culminant à une hauteur de 37,8 mètres, possède une capacité de stockage de 500 m<sup>3</sup>.

2 actions ont été entreprises :

- Création d'un by-pass et mise en place de groupe de surpression, l'objectif étant d'assurer l'alimentation en eau potable en cas d'intervention sur le réseau.
- Réhabilitation du réservoir : reprise d'étanchéité, remplacement des huisseries, ... Le château d'eau a aussi fait l'objet d'un ravalement avec une intégration paysagère

Le budget total alloué à ce projet est de 242 000 € HT. Il a été exclusivement financé via la part « collectivité » de la facture d'eau des usagers.





## LA COMPETENCE

L'assainissement est une compétence communautaire depuis 2002 pour l'assainissement non collectif (le SPANC), et 2004 pour l'assainissement collectif.

La prise en charge de ces compétences par la communauté de communes s'inscrit dans la mise en œuvre d'une politique d'aménagement et de développement économique du territoire, de préservation de la qualité des cours d'eau et de maîtrise du coût du service au bénéfice des usagers.

Comme pour l'Eau Potable, la Loi NOTRe demande le transfert de cette compétence aux intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cela n'impacte donc pas le Haut Pays Bigouden, qui l'exerce depuis plus de 10 ans.

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### La nouvelle station d'épuration à Plogastel Saint Germain

Les travaux et la mise en service ont eu lieu en 2015. La capacité de traitement de la station passe de 800 à 2100 Equivalent Habitant (EH), et permettra de répondre aux besoins actuels et futurs de Plogastel Saint Germain, tout en améliorant la qualité de traitement et en préservant la qualité d'un milieu récepteur sensible.

### Le projet de station d'épuration à Plovan

L'achèvement des études préliminaires sur Plovan a abouti à l'obtention d'un arrêté de rejet, préalable à la construction d'un réseau d'assainissement sur le bourg et d'une station d'épuration de 450 EH. Les travaux doivent démarrer en 2017.

### Travaux divers

3,4 km de réseaux ont été construits en 2015 (rue de l'Ecole des Filles à Pouldreuzic,...), et 66 nouveaux branchements raccordés. 436 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées et d'eaux parasites ont été traités.

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La communauté de communes a débuté courant 2015 le programme d'aide à la réhabilitation des installations d'assainissement, financé par l'Agence de l'Eau Loire Loire-Bretagne.

Ce programme concerne :

- Les raccordements au réseau d'assainissement collectif, lorsque ceux-ci ont été déclarés non-conformes à l'issue du contrôle de l'installation
- Les installations d'assainissement individuel, classées à risque environnemental ou sanitaire à l'issue du contrôle du SPANC

Les taux d'aide ont été portés à 60% des travaux depuis la fin 2015.

Le programme démarre bien, avec fin 2015, 7 installations réhabilitées, 8 dossiers en cours d'instruction et une quinzaine de dossiers en préparation.



**66** nouveaux abonnés

**436 000** m<sup>3</sup> d'eaux usées et parasites traités

## LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

En 2015, la production d'ordures ménagères sur le territoire est de 4 410 tonnes soit 251 kg /habitant (soit - 0,1 % en 2015). Le temps annuel de collecte est d'environ 3400 heures pour 60 000 km parcourus.

	Pleine saison (juillet/août)	Mi-saison (avril à juin et septembre)	Hors-saison le reste de l'année
Quantités de déchets collectés (en tonnes)	912	1 463	2 034

## LA DECHETERIE : élargissement des horaires d'ouverture à Plonéour-Lanvern

Afin de répondre à la demande des usagers, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a élargi les horaires d'ouverture de la déchèterie de Plonéour-Lanvern.

En effet, depuis septembre 2015, la déchèterie est désormais ouverte tous les lundis après-midi de 14h à 18h. Cette demi-journée d'ouverture supplémentaire permet de mieux réguler le flux d'usagers sur la semaine. Ainsi, en 2015, en moyenne, 80 usagers se sont rendus à la déchèterie de Plonéour-Lanvern les lundis. La fréquentation sur cette journée continue de progresser en 2016.



## LA PREVENTION

Depuis 2010, la communauté de communes a signé un programme local de prévention des déchets avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) avec pour objectif principal la réduction de 7 % des déchets générés sur le territoire à l'horizon 2015. En résumé, chaque habitant du Haut Pays Bigouden devait réduire ses déchets de 5 kg tous les ans.

En 2015, la communauté de communes entrait dans sa 5ème et dernière année du programme. La production de déchets (ordures ménagères + collecte sélective) atteignait 350,90 kg/hab/an, contre 397,7 kg en 2009. La baisse du tonnage des déchets ménagers représente donc 46,8 kg par habitant soit 11,8% de moins en 5 ans. Au total, cela représente plus de 220 tonnes de déchets en moins. Les objectifs fixés sont donc largement atteints.

Pour atteindre ces résultats, différentes actions ont été réalisées : la promotion du compostage, les ateliers de l'éco bigouden, la sensibilisation du jeune public, l'acquisition d'un broyeur intercommunal, la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.



**80** usagers à la déchèterie de Plonéour-Lanvern les lundis

**- 48,5** kg de déchets/hab en 5 ans



## LES CHIFFRES CLES 2015

- 500 m de curages de buses
- 20 km de curages de fossés
- 85 km de dérasements d'accotements
- 50 000 m<sup>2</sup> d'enduits en bitume fluxé
- 200 m de buses posées en entrées de champs
- 800 tonnes d'enrobés
- 270 tonnes d'émulsion
- 3200 tonnes de gravillons
- 1 tonne de peinture routière

## LE SERVICE

Le service voirie communautaire assure l'entretien de 302 km de voies déclarées Routes d'Intérêt Communautaire (RIC).

Il apporte également un appui aux communes dans l'entretien de plus de 250 km de voies classées communales, dans la définition des projets et des modalités d'entretien.

Ces travaux sont réalisés soit par l'équipe voirie communautaire, soit par des entreprises.

Le service voirie intervient également dans la préparation et la réalisation d'opérations d'aménagement diverses.

En 2015, 770 000 € de travaux ont été effectués sur les RIC et 205 000 € sur les voies communales.

## CHANTIER EMBLEMATIQUE

**Peumerit** : réfection en enrobés sur 1,5 km de la RIC 2 (route de la carrière). Ce chantier s'inscrit dans le cadre d'un projet en plusieurs phases, démarré depuis 2013, intégrant la réfection d'ouvrages d'art.

## LA GESTION REGLEMENTAIRE DE LA VOIRIE

Le service voirie développe ses activités dans le cadre de la gestion réglementaire de la voirie. Cet axe de développement se traduit par :

- La rédaction, dans le cadre d'un groupe de travail commun avec les communes, d'un règlement de voirie applicable sur l'ensemble des voies de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden. Le règlement de voirie a pour objectif de :
  - Rappeler et préciser les droits et obligations des usagers et riverains des voies publiques, et des collectivités
  - Définir les modalités d'exécution de travaux sur la voie publique
- La mise en place depuis fin 2015 d'une gestion des DT/DICT (Déclarations de travaux / Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux) pour le compte de 3 communes, obligation réglementaire depuis 2012
- La consultation du service voirie sur les dossiers de permis de construire ou permis d'aménager concernant les RIC

**302** km de Routes d'Intérêt  
Communautaire

près d'**1 million** d'€ de  
travaux annuel



## LA SALLE MULTIFONCTION À DOMINANTE SPORTIVE À PLOGASTEL SAINT GERMAIN

La communauté de communes a pour projet de créer un nouvel équipement structurant sur la Commune de Plogastel Saint Germain. Une salle multifonction à dominante sportive sera construite prochainement. Après la salle Avel Dro à Plozévet, le pôle nautique de Penhors à Pouldreuzic et l'Espace Raphalen à Plonéour-Lanvern, ce quatrième équipement communautaire proposera une aire sportive de 1151 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 300 spectateurs et une salle d'activités sportives d'une surface de 300 m<sup>2</sup> équipée d'un plancher bois. Plusieurs activités pourront s'y dérouler:

### Pour l'aire sportive :

- hand-ball, basket-ball et volley ball au niveau compétition régionale
- tir à l'arc
- badminton (5 terrains)
- futsal (football en salle)
- une SAE (Structure Artificielle d'Escalade) de 26 m de long, 6 m de large et 9 m de hauteur

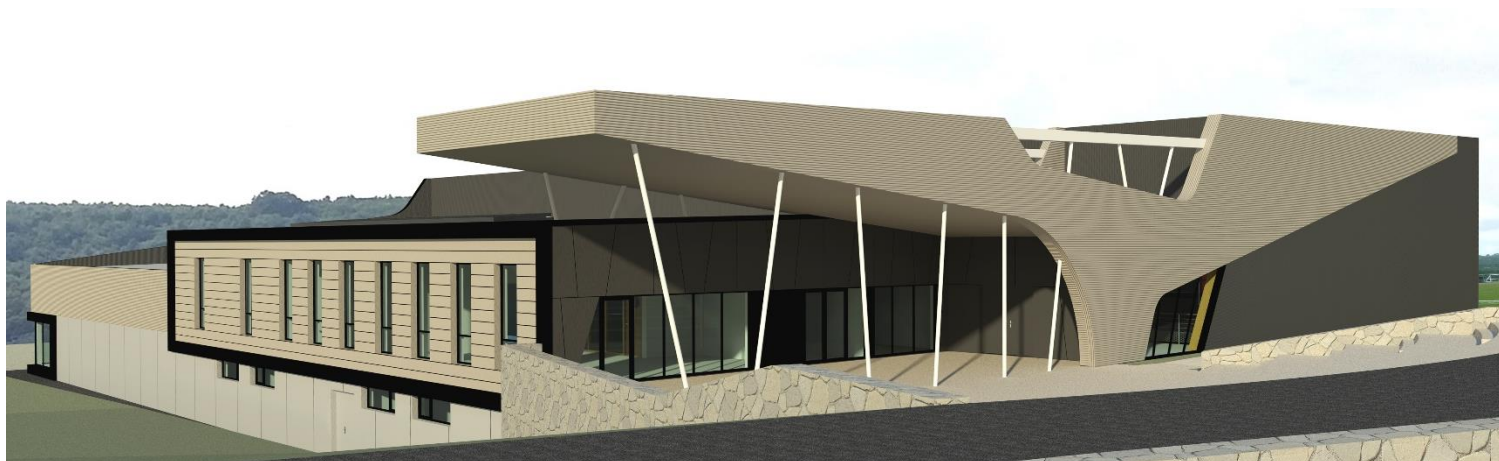
### Pour la salle d'activités sportives:

- activités d'expression corporelle
- gymnastique
- danses

La structure sera ouverte aux clubs et associations du territoire. On y trouvera également, une salle de réception avec vue sur l'aire et la salle d'activités, une salle de réunion, des vestiaires (joueurs et arbitres), des douches, une infirmerie, des locaux de rangement pour les différentes activités, des locaux techniques...

Le sport méritait une grande attention, au niveau du territoire du Haut Pays Bigouden. Pour les plus jeunes il est une formidable école de vie et, pour les adultes, une source d'épanouissement, de dépassement de soi et de lien social.

En 2015, la phase étude a été réalisée. Les travaux, d'un coût de l'ordre de 2,8 millions d'€ HT, devraient débiter à l'automne 2016.



**300** places assises

**1 151** m<sup>2</sup> d'aire sportive

## ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2015-2020

Adopté en février 2015 pour une période de 6 ans, le PLH représente l'outil opérationnel de la politique communautaire en matière d'habitat. Sur la base d'un diagnostic, il définit :



- les orientations : l'accès au logement, une production de logements diversifiés et sobres en foncier, l'amélioration du parc de logements, la gouvernance locale, une vision communautaire de l'habitat
- les objectifs quantitatifs territorialisés : création de **156 logements par an** (935 sur la période 2015-2020)
- les actions : **près de 20 actions** relatives à la production des logements locatifs sociaux, l'amélioration de l'habitat privé, l'embellissement des centres bourgs, l'accompagnement des communes dans l'élaboration de leurs projets...

Les moyens de mise en œuvre du PLH sont :

- financiers : 2 244 000 € dédiés au PLH sur la **période 2015-2020**.
- Humains : **animation et de suivi mutualisés avec Douarnenez Communauté** avec la mise à disposition de la chargée de mission habitat 1,5 jour par semaine

## ETUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE D'OPAH

Une étude pré-opérationnelle en vue de la rénovation du parc de logement privé a été réalisée par les Communautés de Communes du Haut Pays Bigouden et Pays Bigouden Sud.

- Enjeux identifiés et objectifs qualitatifs : lutte contre l'habitat indigne et dégradé; lutte contre la précarité énergétique, adaptation des logements pour les personnes âgées et/ou handicapées
- Etude mutualisée / Reste à charge CCHPB : 12 000 € (au lieu des 40 000 € prévus au PLH).

Les deux collectivités ont validé la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ainsi que le principe de mutualisation du dispositif. Commune aux deux collectivités, l'OPAH distinguera les objectifs quantitatifs et les enveloppes financières dédiés pour chaque territoire :

- 125 logements aidés par an pour le territoire bigouden dont 47 pour la CCHPB
- Aides financières directes annuelles des collectivités en faveur des propriétaires éligibles : 109 000 € dont 40 000 € en faveur des propriétaires éligibles de la CCHPB.

Programmée pour 6 années, l'OPAH sera externalisée et engagée en 2016.

## AIDE AU RAVALEMENT

Engagée durant l'été 2015, l'aide au ravalement communautaire est l'une des premières actions actives du PLH. Le dispositif vise l'embellissement et la revitalisation des centres bourgs.

- 12 demandes déposées et 10 aides agréées (commerces : 4 - résidences secondaires : 4 - résidences principales : 2)
- La moitié des dossiers agréés au bénéfice de la Commune de Landudec
- Montant total de subventions octroyées avoisinant les 7 000 €, soit une moyenne de 700 € par dossier.





## CONTEXTE

Suite au désengagement de l'Etat dans l'instruction des autorisations à construire en urbanisme à compter du 1er juillet 2015, cette mission a été transférée aux communes. En juin 2014, le Conseil Communautaire a décidé du principe d'une approche communautaire pour exercer cette fonction. La communauté de communes devient donc responsable de l'instruction en Droits des Sols pour l'ensemble du territoire communautaire, excepté Peumerit. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), service de l'Etat, conserve ses missions d'animation, de veille juridique, de diffusion vers les services instructeurs des collectivités locales, de l'expertise des dossiers complexes et de l'assistance en matière de pré contentieux.

## CREATION DU SERVICE AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Lors du Conseil Communautaire du 27 juin 2014, la création du service ADS a été votée. Depuis, de nombreuses réunions se sont tenues avec les secrétaires de mairie afin de préciser les missions qui relèvent des mairies et celles qui découlent du service instructeur communautaire. De ce travail, une convention a été établie et validée au Conseil Communautaire du 8 juin 2015.



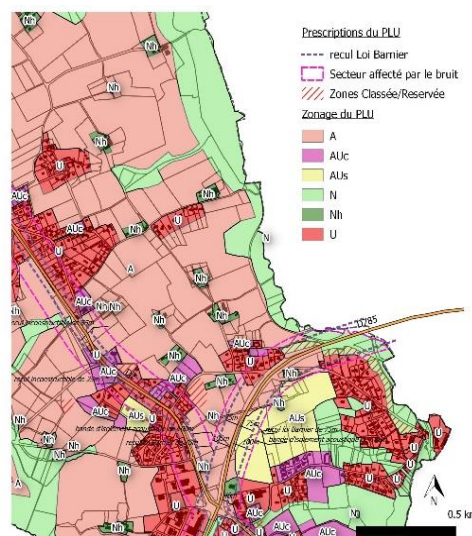
## LES MOYENS

### PERSONNELS

Au vu de l'activité sur le territoire en 2012 et 2013 et sur la base des 600 à 650 actes instruits par la DDTM, la communauté de communes a recruté 3 agents en 2015 pour composer ce nouveau service. Un chef de pôle ainsi que de 2 instructeurs à temps complet le composent. De plus, un agent de la Commune de Plozévet est mis à disposition 1 à 2 jours par semaine jusqu'au 30 juin 2016. Quant aux mairies, elles continuent à assurer les missions d'accueil du public, d'information et de guichet de dépôt de dossier.

### OUTILS

Des logiciels ADS et SIG ont été acquis et installés. Des formations à leur utilisation ont été dispensées.



### FINANCES

Le financement de ce nouveau service est évalué à 110 000 € par an (personnel, loyers, logiciel, frais de gestion et fournitures diverses, ...). Après un premier bilan d'activité réalisé fin 2015, il sera proposé de fixer la tarification du service aux communes (une tarification des actes aux pétitionnaires étant illégale). On peut considérer qu'une part du service relève autant des compétences communautaires que de l'ADS.

# SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

17



## ACTIONS 2015

- Choix de l'outil ADS et SIG par le lancement d'une consultation publique
- Paramétrage et montée en charge des outils
- Formation à l'outil
- Paramétrage et installation du logiciel de gestion de la voirie
- Amorçage de mise à jour des référentiels voirie
- Développement d'outils métiers

## COUT

Acquisition de 2 logiciels :

- SIG : 20 825 € avec une maintenance de 3 280 €/an
- Cadastre et ADS : 8 370 € avec une maintenance de 3 158 €/an
- Hébergement : 3 079,20 €/an

Acquisition de 6 tablettes permettant le recueil de données sur le terrain, pour un coût financier de 2 520 € HT.

## FORMATIONS

De nombreuses formations à l'utilisation de l'outil sont organisées et réalisées par le technicien SIG

- 2 formations à destination des agents de la communauté de communes
- 7 formations à destination des agents des communes

De plus, une assistance est mise en place pour les utilisateurs du SIG (communauté de communes et communes) et pour le paramétrage de l'outil ADS.



## L'OUTIL EN CHIFFRE

Le websig Dynmap et le module ADS Oxalis, sont opérationnels depuis mai 2015.

On été mis en place :

- 7 cartes thématiques consultables
- 200 couches d'informations
- 16 thèmes

200 couches d'informations

9 Formations dispensées



## FIBRER L'ENSEMBLE DES BRETONS D'ICI 2030

Tel est l'objectif du Syndicat mixte Mégalis qui est la structure animatrice et gestionnaire du projet de déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble de la Bretagne.

### Les missions de Mégalis sont les suivantes :

- Animer l'information sur les évolutions de la réglementation
- Procéder aux études prospectives nécessaires
- Assurer une coordination des maîtres d'ouvrage d'établissement des infrastructures
- Organiser les discussions avec les opérateurs
- Suivre la cohérence des programmes de travaux

### LE DÉROULEMENT DU CHANTIER

La première phase de travaux sur la période 2014-2018 a débuté. 100 millions d'euros vont être débloqués.

Le territoire de la communauté de communes est inscrit dans l'axe 2 – Cohésion de par sa ruralité. De ce fait, le Haut Pays Bigouden fait partie des premières collectivités à être raccordées à la fibre optique. Le coût financier des travaux de la première tranche (concerné par Pouldreuzic) à la charge de la communauté de communes est de 484 605 €.

La 2<sup>ème</sup> tranche se déroulera entre 2017 et 2018. Elles concernent 2735 prises estimées sur le reste de Pouldreuzic, Plovan, Tréogat et Peumerit. Le montant global de 6 152 126 € (1 116 950 € à la charge de la communauté de communes). Cela concerne 1198 prises.

Pour l'ensemble du territoire ce projet se chiffre à 2 438 599 € HT.

Ce déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble de la région Bretagne représente 15 ans de travaux.



Près de **4000** prises

**15** ans de travaux



## Projet de territoire

Le contexte administratif instable (Loi NOTRe) et les difficultés financières créent beaucoup d'incertitudes. Ce manque de visibilité rend la définition des projets de la collectivité ainsi que son développement complexe. Sur quelle échéance doit-on se fixer ? Avec quels moyens et quelle ambition ? Toutes ces questions amènent les élus à poser une réflexion fine et approfondie sur la direction vers laquelle ils souhaitent amener leur territoire. C'est dans ce contexte que la communauté de communes a souhaité élaborer son projet de territoire, sa feuille de route à long terme.



La commission prospective a souhaité lancer une démarche de projet de territoire. L'objectif est, dans un premier temps, de bien définir notre territoire via un état des lieux qui mentionnera les atouts, faiblesses et problématiques que l'on constate sur le Haut Pays Bigouden au travers toutes les thématiques que l'on retrouve dans le développement territorial. Ce diagnostic sera réalisé par un stagiaire dans le cadre de son stage de fin d'étude, sur une durée de 4 à 6 mois.

Il sera amené à rencontrer de nombreux acteurs afin de recenser leur vision propres du territoire et d'analyser de nombreuses études quantitatives élaborées par différentes structures du paysage

administratif. Dans un second temps, ce diagnostic servira de base de travail aux élus pour définir les actions et projets qui devront être menés. La réflexion se veut large et transversale. On ne doit pas s'arrêter aux frontières administratives et aux compétences de chaque collectivité. L'intérêt général du territoire est la priorité d'un projet de territoire.

L'élaboration d'un projet de territoire sur le Haut Pays Bigouden a été discutée et validée par l'ensemble des élus communautaires en 2015. Sa réalisation se fera en 2016 avec notamment le diagnostic de territoire sur la période de mai à octobre.



## EXTENSION DE LA ZA DE KERLAVAR



13.0 ha

La Commune de Plonéour-Lanvern est un secteur économiquement dynamique sur le territoire communautaire. Les 2 ZA de la commune étant entièrement commercialisées et les demandes de plus en plus importantes, la communauté de communes a décidé la réalisation d'une extension de la ZA de Kerlavar. 3,6 ha à vocation artisanale vont être aménagés en 3 tranches successives. En 2015,

les travaux de la tranche n°1 ont été réalisés. 1,7 ha, découpés en 4 lots ont été proposés à la commercialisation. Tous ont déjà trouvé acquéreurs. Le coût de ces travaux se chiffre à 145 000 € HT. La tranche n°2, de 6000 m<sup>2</sup> prévue pour 2016, a elle aussi été entièrement réservée par des entreprises.

Afin de faciliter l'accès à cette nouvelle zone d'activités et de sécuriser la circulation sur la route départementale, un rond-point a été aménagé à l'entrée. Celui-ci permet de couper la vitesse et ainsi, renforcer la visibilité de la ZA. Son coût est de 146 000 € HT.

## ACQUISITION DE BÂTIMENTS VACANTS

Face à une demande importante d'entreprises recherchant à louer des bâtiments de grandes surfaces, faute de capacité d'investissement financier pour l'acquisition, la communauté de communes a acquis fin 2015, des bâtiments à Kerlavar. Le montant de cette opération est de 262 500 €. La propriété, d'une superficie de 7800 m<sup>2</sup>, dispose de 2 bâtiments industriels de 750 m<sup>2</sup> et 880 m<sup>2</sup>. La collectivité va réaliser divers travaux permettant la location séparée de ces 2 bâtiments. De par sa situation géographique pertinente, cette propriété permettra aussi une connexion routière entre la ZA de Kerlavar 1 et la ZA de Kerlavar 2.



## COMMERCE DE GOURLIZON

En 2013, la communauté de communes avait fait l'acquisition de 2 bâtiments dans le bourg de la Commune de Gourlizon, pour un montant de 100 000 €.

En 2015, le cabinet d'architecte Studio Urvois a été retenu pour mener l'étude et le suivi des travaux. Un projet basé sur la démolition et la reconstruction du bâtiment dit « Jeanne ». Moderne et à la fois intégré au bourg de Gourlizon, ce bâtiment se veut sobre énergétiquement. Il disposera d'un espace épicerie, d'une petite cuisine équipée ainsi que d'un espace café qui pourra servir de salle de réception. Le coût de ces travaux, qui devront débiter 1<sup>er</sup> trimestre 2017, est de 250 000 € HT. La collectivité a aussi fait l'acquisition d'une licence IV pour 2 500 €.



La communauté de communes mettra, par la suite, les murs en location à un futur exploitant qui sera propriétaire du fonds de commerce, à créer.





## Le nouvel office de Plozévet

Suite aux travaux engagés par la Commune de Plozévet en 2014, afin d'offrir un outil répondant mieux à la demande de la population, le siège de l'Office de Tourisme du Haut Pays Bigouden a déménagé en 2015, au 13, rue du Centre à Plozévet.

Ces locaux plus spacieux, modernes et agréables, ont fait l'unanimité auprès des visiteurs. Ils disposent d'un espace boutique où est proposée une gamme de produits variés : art de la table, articles déco, porteclés, cartes postales .... Ainsi que des créations des Offices de Tourisme du Pays Bigouden. Enfin, un lieu pouvant accueillir divers expositions est prévu.

L'inauguration officielle a eu lieu le 7 novembre 2015 en présence du conseil d'administration, des élus et des partenaires.

D'un point de vue financier, les travaux se chiffrent à 596 000 € avec une participation attendue de la communauté de communes à hauteur de 75 000 €.



## Les missions de l'Office de Tourisme du Haut Pays Bigouden

L'un de nos objectifs est de valoriser l'identité et l'image du territoire pour renforcer son attractivité, de présenter et d'organiser l'offre touristique pour guider la clientèle, l'inciter à consommer et à prolonger son séjour... et à revenir

### La promotion

- Campagne d'adhésion

Organisée de septembre à décembre, une centaine de professionnels ont été rencontrés par Rosita Gnohite. On compte 315 membres en 2015.

- Les éditions

Différents documents ont été réalisés et diffusés : Les guides hébergements et découverte – la carte mégalithes – les flyers animations – le document promotionnel de la carte VIB.

- Le tourisme participatif

L'objectif est de faire participer les habitants au développement touristique du territoire. Pour cela, un Kit Papy Mamie a été lancé pour les vacances de Pâques, dont 300 exemplaires ont été distribués. Des promenades de découverte du territoire ont été organisées par les greeters (bénévoles et passionnés de la région). Cette action a été abandonnée au vue de sa concurrence avec l'activité des professionnels.

- La carte VIB

21 structures y ont participé et 219 cartes ont été distribuées en 3 mois.

### Le e-tourisme et le numérique

- Le site internet

En 2015, 91 163 visites ont été enregistrées, soit une augmentation de +8% par rapport à 2014.

- Les réseaux sociaux

L'OTHPB est présent sur Facebook, Twitter, Instagram et Youtube.

- La lettre d'information trimestrielle

- Les reportages photos et vidéo

### Les actions avec le Groupement Pays Bigouden

Depuis 2010, les Offices de Tourisme du Pays Bigouden sont liés par un groupement qui leur permet de mener des actions conjointes, afin de mutualiser idées et moyens dans le but de communiquer sur l'identité bigoudène. 3 actions ont été réalisées en 2015 :

- La Bigoudène Box
- Développement de nouveaux produits en boutique
- Réédition des P'tits Curieux en Pays Bigouden

**21 183** visiteurs  
dans les offices

**7 161** demandes  
d'informations

## DE PLUS EN PLUS DE SENTIERS !

Depuis 25 ans, le service environnement crée et entretient environ 200km de sentiers de randonnées pédestre et VTT.

En 2015, à la demande de la mairie de Guiler sur Goyen un nouveau circuit a été réalisé. Cette boucle de 5 km baptisée Stang- Vraz serpente dans la vallée du Goyen et permet un rayonnement en étoile vers les sentiers de Landudec, Pouldergat, Plozévet ou Mahalon.



Le circuit a été inauguré le 5 mai 2016. Il sera doté d'un balisage officiel permettant de demander son inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée) et ainsi de bénéficier d'une large promotion.



Cette création a nécessité plusieurs phases de travail :

- Une recherche cartographique et terrain du potentiel randonnée sur le territoire communal.
- Une démarche des élus auprès des propriétaires pour obtenir les autorisations de passages en domaine privé.
- Plus concrètement, l'intervention des agents de terrain du service a consisté à ouvrir le chemin, débroussailler, abattre les arbres gênants, créer de petits ouvrages (escaliers ponceaux) et installer un pré-balisage.



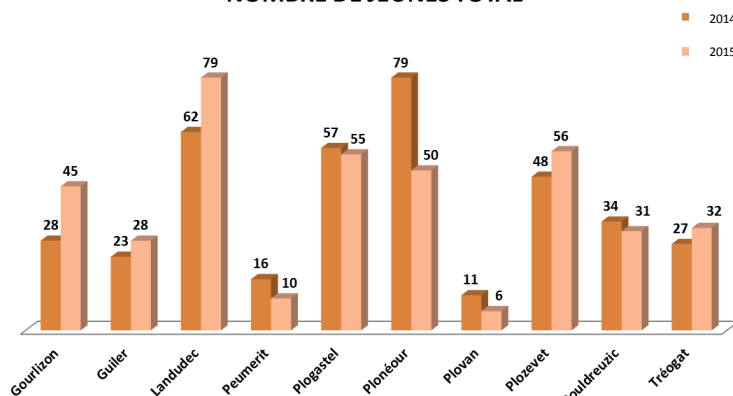
## COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

La communauté de communes se tourne vers les jeunes de plus de 17 ans en affirmant son soutien à l'association « mission locale », qui œuvre sur le territoire pour l'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes adultes, via une subvention annuelle de 16 827€.

L'action jeunesse 2015 est également marquée par l'arrivée d'une coordinatrice enfance jeunesse au mois de décembre afin de développer les actions et interactions entre la communauté de communes et les différents acteurs enfance jeunesse du territoire.

L'animation en direction des jeunes de 10 à 17 ans est confiée à notre partenaire de longue date, Ulamir centre social du Goyen. A cet égard plusieurs actions sont proposées sur l'ensemble du territoire tout au long de l'année. D'autres actions plus ponctuelles sont menées comme l'accompagnement des jeunes, des rencontres avec les parents, des séjours d'été, ... etc.

NOMBRE DE JEUNES TOTAL



## SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Dans le cadre de sa compétence jeunesse et culture, la communauté de communes conventionne avec divers organismes. Ceci amène à un versement de subvention, montrant le soutien de la collectivité à ces activités.

### Subventions Culturelles

Structures	Montants
DIHUN	147 010 €
FADOC	1 500 €
TAMM KREIZ	6 000 €
Mondial Folk	7 000 €
Bagad Ar Vro Vigoudenn Uhel	11 100 €
<b>TOTAL</b>	<b>172 610 €</b>

### Subventions Jeunesse

Structures	Montants
ULAMIR	100 700 €
Mission Locale	16 827 €
T'es Cap	2 790 €
<b>TOTAL</b>	<b>120 317 €</b>

**392** jeunes ont fréquenté le service jeunesse

Près de **300 000 €** de subventions versées



## ACCUEIL DES RESIDANTS DE PEN AR PRAT A LA RESIDENCE LA TRINITE

Le Foyer de Vie de Pen ar Prat à Pont l'Abbé, géré par la Mutualité 29-56, accueille 20 personnes en situation de handicap. Un programme de travaux réalisé en 2015 a nécessité le relogement de 10 résidents d'avril à décembre 2015. La communauté de communes a été sollicitée afin d'accueillir ces personnes au sein du Foyer Logement de La Trinité à Plozévet. En effet, l'établissement ayant des chambres conformes aux besoins et étant proche géographiquement, la solution paraissait pertinente.

La prestation a concerné uniquement l'hébergement (occupation de 10 studios + veille de nuit). Les personnes continuaient à être prises en charge par du personnel du Foyer de Pen ar Prat pour les soins et les repas. Les logements ont également été entretenus par le personnel du Foyer de Pen ar Prat.



*Foyer de Vie de Pen Ar Prat*



*Studio au Foyer Logement de La Trinité*

### TARIFICATIONS 2015

- Les tarifs d'hébergement à l'EHPAD de Parc An Id:
  - 45,12 €/jour
- Les tarifs d'hébergement au foyer logement de la Trinité
  - 43,76 €/jour
- Les tarifs d'hébergement à l'EHPAD de la Trinité
  - La chambre : 44,40 €/jour
  - Le studio : 46,40 €/jour



## UN NOUVEAU SITE INTERNET

Afin de mieux répondre aux besoins des habitants et de s'adapter aux avancés technologiques, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a souhaité refondre entièrement son site internet et l'adapter à sa nouvelle charte graphique communautaire.

D'autres communes, membres de l'intercommunalité, étaient dans la même réflexion. Le projet a donc été mené en collaboration avec les communes de Tréogat, Landudec et Gourlizon. Une même charte graphique se retrouve donc sur ces 4 sites internet, avec une adaptation des couleurs respectant celles des logos respectifs.

### Un nom de domaine en .bzh

Le nom de domaine a été modifié. Le site perd son .com au profit de .bzh. L'objectif est de soutenir la démarche de promotion de la Bretagne et aussi montrer notre attachement à notre identité.

### Que peut-on y trouver ?

Tout d'abord, le site internet est « responsive web design ». C'est-à-dire qu'il s'ajuste automatiquement aux différents supports informatiques : tablette, smartphone, ordinateur. Ainsi, tout objet connecté à internet, permettra de consulter facilement le site internet de façon adaptée.



On y retrouvera toutes les informations et renseignements concernant :

- Les différents champs d'action de la communauté de communes: déchets, voirie, eau potable, assainissement, jeunesse, économie, tourisme, logement, services à la personne, environnement, cartographie ...
- La vie de la communauté de communes et son fonctionnement : les décisions des Conseils Communautaires, les tarifs des différents services, les budgets votés, les publications de la collectivité...
- L'actualité communautaire

Enfin, une boîte à outils est mise à la disposition des visiteurs en page d'accueil, permettant d'accéder rapidement aux informations les plus consultées et les plus utiles au quotidien.

### Finances

La refonte des chartes graphiques des 4 sites internet se chiffre à 9 550 € HT. La communauté de communes prend à sa charge 1/3 de ce coût. Le reste est réparti équitablement entre les 3 communes.

+ de **30 000** visiteurs par an

**Communauté de Communes  
Du Haut Pays Bigouden**

**2a rue de la Mer 29710 Pouldreuzic**

**Tél : 02 98 54 49 04 – fax : 02 98 54 33 06**

**[info@cchpb.com](mailto:info@cchpb.com)**

**[www.cchpb.bzh](http://www.cchpb.bzh)**